

CHR Académie

Quel est votre financeur de la formation professionnelle ?

Secteur : Café, hôtel, restaurant ou restauration rapide

TRAVAILLEUR NON-SALARIÉ

Travailleur indépendant

Gérant non salarié (EURL, SARL)

Auto-entrepreneur

(Vous n'avez pas de bulletin de salaire)

SALARIÉ D'UNE ENTREPRISE

Mandataire social (président, directeur général) de SAS ou SASU

Gérant salarié de SARL

Employé de l'entreprise

(Vous avez un bulletin de salaire)

AVEC VOTRE CPF

Consultez vos crédits CPF sur l'application ou le site internet

(www.moncompteformation.gouv.fr/)

Vous êtes inscrit à la chambre des métiers

OUI

Contactez votre chambre des métiers régionale

NON

AGEFICE



L'organisme est indiqué sur votre CFP

Vous êtes actuellement en emploi ?

Financement par votre OPCO sur le plan de développement des compétences

FAFIH - Réseau AKTO

Vous êtes actuellement en activité partielle ?

Financement par le FNE FORMATION
Demande auprès de votre OPCO

Consultez notre catalogue de formation éligible au CPF

